

# LES THERMES DE LA VILLA GALLO-ROMAINE SAINT-MARTIN À TARADEAU (VAR)

Jacques Bérato\*

La villa Saint-Martin à Taradeau, Var, est située en bordure de la dépression permienne, au pied du plateau calcaire du Centre-Var, à 70 m d'altitude et à 750 m au nord du fleuve Argens. Le substratum du site est constitué de "mallausse", c'est-à-dire de pélites permienes. Il présente une pente naturelle vers le sud-est et correspond au flanc ouest d'un thalweg, qui drainait vers l'Argens les eaux de pluie du plateau calcaire situé en amont. L'estimation de la surface de la villa est d'environ 10 000 m<sup>2</sup>.

## Les différentes phases d'occupation

Les résultats de la fouille sont originaux et apportent une vision nouvelle sur l'occupation du territoire rural et sur l'activité agricole dans le Var durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age (Bérato 1999 a et b). En effet, les caractéristiques et l'évolution de la villa complètent les connaissances acquises ces dernières années sur le paysage rural varois.

La phase I est l'occupation primitive du site au Ier s. av. J.-C., qui est le fait d'une population indigène. Il s'agit d'un habitat groupé, qui coexiste avec le proche *oppidum* du Fort, occupé durant le Ier s. av. J.-C. jusqu'en 30/20 av. J.-C. Un des éléments originaux est la présence de vestiges d'activités artisanales méconnues jusqu'alors pour des sites de plaine de cette période : atelier de forgeron et maie de pressoir en grès, la plus ancienne connue en place dans le Centre-Var, dans l'état de nos connaissances.

La phase II correspond à une ferme créée durant la dernière décennie du Ier s. av. J.-C. et qui sera occupée jusque vers 80/90 ap. J.-C. Aucun vestige d'installation technique agricole n'y a été découvert. L'hypothèse d'une création coloniale est plausible compte tenu de la découverte de deux inscriptions de la période augustéenne et julio-claudienne, dont les dédicants sont citoyens romains (Bérato, Gasco 1997).

La villa de la phase III est construite vers la fin de l'époque flavienne et sera abandonnée en tant que telle vers le milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Son plan est original. La partie résidentielle est en forme de U ouvert vers le sud (fig. 1). Les thermes sont indépendants (fig. 1 et 2). Aucune installation agricole n'y a été repérée, en l'état actuel de la fouille.

La phase IV est celle de grands remaniements dont les bâtiments résidentiels de la villa sont l'objet dans le courant de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., et qui les transforment en un grand établissement agricole à vocation oléicole et vinicole.

Durant la phase V, qui débute au VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C., l'ancien bâti est réaménagé et de nouveaux bâtiments sont construits. Cet important habitat structuré traduit la présence permanente, durant au moins plus d'un siècle, d'une population rurale et la continuité d'une activité agropastorale, liée à la présence d'un élevage de gros bétail comme les bovins et les équidés, ce qui constitue pour l'instant le seul cas observé sur les sites ruraux du Var pour les périodes tardives. Il est vraisemblable que l'activité céréalière a dû être aussi importante durant cette phase.

Aucun argument ne nous autorise, pour l'instant, à évoquer une continuité dans l'occupation des lieux jusqu'à la phase VI, qui correspond à une fréquentation médiévale, attestée par l'intrusion de matériel dans les couches de la phase V, et vraisemblablement liée à la proximité du prieuré victorin Saint-Martin.

## Les thermes durant la phase III

Il nous est apparu intéressant de présenter les thermes de la villa, utilisés durant la phase III.

Les thermes sont indépendants de la villa et se situent au sud-ouest de la partie d'habitation, dont ils sont séparés par un large espace vide (fig. 1). La direction générale nord-ouest/sud-est des murs est la même que celle de la partie résidentielle. Mis en valeur par le portique de la façade orientale (fig. 1, 140), ils devaient avoir une fonction ostentatoire, car ils sont le premier bâtiment de la villa, aperçu par les personnes qui accèdent à la demeure.

Le cheminement entre l'habitat et les thermes emprunte un passage couvert. Tout d'abord un portique, avec stylobate supportant des colonnes (fig. 1, 92), puis une galerie couverte permettant d'accéder au portique est des thermes (fig. 1, 140).

L'isolement des thermes, par rapport aux bâtiments d'habitation, dont aucune pièce n'est chauffée par un hypocauste, prive ainsi ces derniers d'une possibilité de chauffage par récupération d'une partie de l'air chaud véhiculé par

\*Président du Centre Archéologique du Var

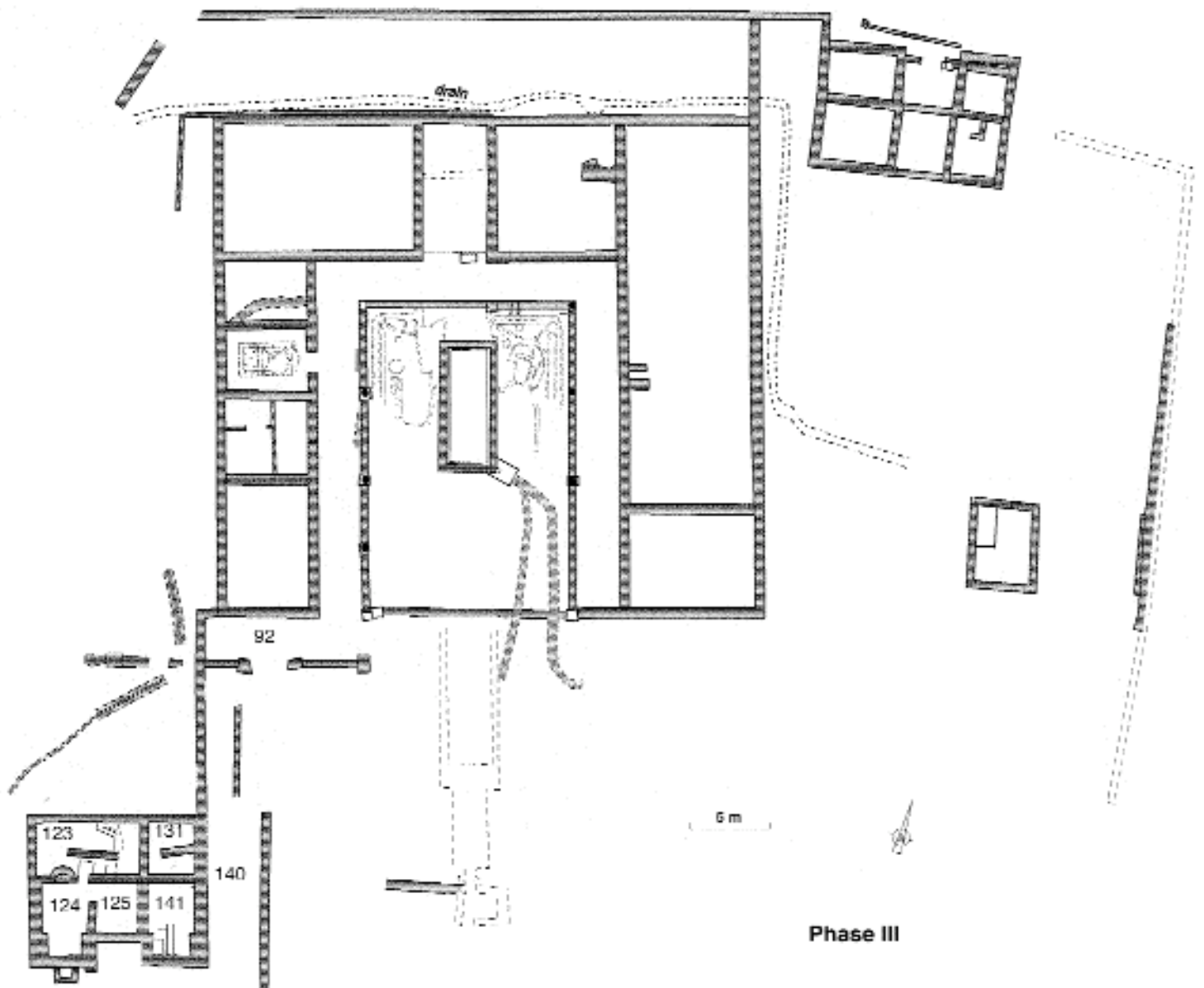


Fig. 1 - Plan général de la villa Saint-Martin, dans sa phase III.

l'hypocauste et témoigne, de la part du propriétaire, d'une gestion peu rigoureuse de la chaleur.

L'implantation du bâtiment des thermes est par contre bien calculée, afin de conserver au maximum la chaleur. La *cella soliaris* (terme à utiliser de préférence à celui de *caldarium*) présente sa plus longue façade vers l'ouest et un de ses petits côtés vers le sud. Ainsi l'hiver, cette pièce est exposée au soleil dans l'après-midi. De même, les vents du nord-ouest et de l'est éloignent les fumées du chauffage de la partie d'habitation. Afin d'éviter des déperditions de chaleur, la chambre de chauffe et la partie nord seulement des hypocaustes sont enterrées en dessous des niveaux de circulation environnants.

Le bâtiment des thermes a une surface d'implantation au sol de 104,50 m<sup>2</sup> hors œuvre.

### **Constitution des thermes**

Nous envisageons successivement les différents espaces constituant les thermes (fig. 2 et 3).

La *cella soliaris* (fig. 1, 124), de type "vitruvien", à *solium* (bassin chaud) et *schola labri* (abside dans laquelle est placée une vasque) opposés. Elle correspond au type 1a de Bouet (Bouet 1996, pp. 58-59). La pièce, hormis la *schola labri* et le *solium*, qui selon Vitruve doit avoir une largeur inférieure d'un tiers à sa longueur, est ici un peu plus large (2,86 m pour 3,15 m). Sa superficie de 13,11 m<sup>2</sup> la classe parmi une des plus petites de la Narbonnaise (Bouet 1996, P. 59). Le *solium* qui mesure 2,94



Fig. 2 - Vue des thermes.

m<sup>2</sup> est disposé dans le renforcement rectangulaire au sud de la pièce. Il mesure 2,10 m sur 1,40 m. Il correspond bien aux recommandations de Vitruve (six pieds au moins entre le mur du fond et la margelle). Il occupe 22,4 % de la superficie totale de la pièce (en Narbonnaise il représente entre 10 et 22% de la superficie de la salle, Bouet 1996, p. 59). La *suspensura* étant détruite et ses gravats évacués, on ne peut dire si le bassin chaud était maçonné ou s'il s'agissait d'une baignoire mobile. Ce bassin ne devait pouvoir accueillir toutefois qu'une personne à la fois. La *schola labri* est située au nord de la pièce sur un socle plein et mesure 1,20 m<sup>2</sup>. L'absence d'hypocauste à son niveau peut s'expliquer par la proximité du canal de chauffe du *praefurnium* (fig. 3). Une fontaine, alimentée directement en eau chaude par un tuyau provenant de la chaudière toute proche, devait y couler dans un *labrum* non maçonné, vraisemblablement sur pied (Bouet 1996, pp. 154-157). Une vasque en marbre Bardiglio de Carrare, de 0,46 m de diamètre, dont un fragment a été découvert dans l'us 506, pourrait fort bien s'intégrer dans cette abside de 0,62 m de profondeur. L'arrivée dans l'hypocauste de l'air chaud du *praefurnium* est directe et placée à l'est de la *schola labri* dans le petit côté nord. On recense douze *cella soliaris* de ce type "vitru-

vien", parmi les thermes de Narbonnaise (Bouet 1996, p. 58). Ce plan se retrouve en particulier dans le Var, au domaine des Clarettes, aux Arcs-sur-Argens, à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., à La Garde au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., et dans le dernier état de la *villa* La Clémensane à Taradeau abandonnée vers le milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Sa datation vers la fin de la période flavienne s'intègre bien dans ces données.

Le *tepidarium* (fig. 1, 125) est de petite taille, et son plan est quadrangulaire. Sa superficie, dans l'œuvre, de 8,82 m<sup>2</sup>, est inférieure à celle de la *cella soliaris*. Il est chauffé par un hypocauste qui communique avec la chambre de chaleur de la *cella soliaris* par une ouverture, proche d'ailleurs de la bouche du *praefurnium*. Du fait du dérasement des murs et de la disparition de la *suspensura*, aucun négatif de bassin ne peut se lire actuellement dans les vestiges architecturaux. Cette salle, entre secteur chaud et froid, devait être traversée par les baigneurs, et joue le rôle de *tepidarium* d'entrée et de sortie. On peut donc penser qu'un bassin d'eau tiède existait et qu'il était utilisé en fin de circuit, servant de tampon thermique, afin de préparer le baigneur à l'immersion dans le bassin froid du *frigidarium*. Les comparaisons avec d'autres *tepidaria* sont nombreuses, mais pas caractéristiques d'une

période donnée. Mentionnons toutefois que le *tepidarium* à bassin est encore rare à la fin du I<sup>er</sup> s. (Bouet 1996, pp. 120-127). On peut penser que cette seule salle intermédiaire entre *cella soliaris* et *frigidarium* ne servait que de *tepidarium* et n'avait pas de fonction de *destrictarium*, puisque la *cella soliaris* possédait une *schola labri*.

Les pièces 124 et 125 (fig. 1 et 2) sont les seules à posséder un hypocauste, enterré partiellement dans leur partie nord seulement et qui était aménagé sur pilettes. Il s'agit du type le plus répandu en Narbonnaise (Bouet 1996, pp. 320-325). Les pilettes étaient constituées, compte tenu de leur qualité réfractaire, de briques carrées de 0,22 m de côté, empilées les unes sur les autres. Ces briques étaient liées par de l'argile, qui servait de joint de dilatation lors des brusques variations de température. La taille des pilettes peut être restituée à 0,37 m de hauteur, alors que la taille moyenne tourne autour de 0,60/0,70 m en Narbonnaise. On ne peut dire si elles étaient moins hautes sous les bassins. Sur le sol et sur les parois des chambres de chaleur ne persiste aucune trace permettant de restituer le plan selon lequel elles étaient disposées. Leur espacement était de 0,25 m, si on tient compte de la taille des

deux types de briques carrées retrouvées lors de la fouille, 0,47 m de côté pour celles soutenant la *suspensura* et 0,22 m pour celles des pilettes. Les pièces chauffées étant de superficie réduite, on peut penser que les conduits des hypocaustes, malgré leur petite taille, devaient permettre une circulation suffisante de l'air chaud pour assurer un chauffage performant. Aucun vestige des conduits permettant d'assurer l'évacuation des gaz chauds et des fumées n'a été retrouvé, excepté celui du *tepidarium*. En effet une ouverture dans le mur sud de l'hypocauste du *tepidarium* fait communiquer le point le plus bas de l'*area* avec l'extérieur et devait jouer ce rôle. L'*area* en *opus signinum* des deux hypocaustes est posée directement sur le substratum. Cet aménagement devait assurer une isolation limitant les déperditions de chaleur et devait aussi limiter les remontées d'humidité. Ainsi un tuyau de 0,20 m de diamètre, formé de deux *imbrices* posées l'une sur l'autre, traverse le mur sud de la *cella soliaris*, 0,40 m sous le niveau de l'*area*, où il n'existe pas de vide sanitaire, mais un simple remblai de terre. Le tuyau s'ouvre à l'intérieur dans un espace de 0,05 m de largeur laissé vide entre le mur et deux *tegulae* plantées de chant et parallèles au mur. A l'extérieur, le tuyau débouche dans un cuveau de 0,70 m de côté, dont le fond est en mortier de tuileau, et qui présente dans l'angle sud-est une ouverture vers l'extérieur. Cet aménagement particulier devait servir à lutter contre les remontées d'humidité dans le sous-sol en évacuant les infiltrations d'eau (aucune comparaison n'a été retrouvée, Bouet 1996, 329-330), plutôt que d'assurer un meilleur tirage de l'air, comme pourrait y faire penser l'espace vide entre le mur et les *tegulae*, qui actuellement s'ouvre au niveau de l'*area*.

Le *frigidarium*, (fig. 1, 141), avec *piscina* quadrangulaire, est de type 3a de Bouet (Bouet 1996, pp. 35-40). Son plan est identique à celui de la *cella soliaris* et sa superficie de 11,91 m<sup>2</sup> assez proche, si l'on tient compte de l'absence de *schola labri*. Le renforcement dans le petit côté sud de la pièce, avec épaissement des murs à son niveau, marque dans l'architecture la présence d'une *piscina* quadrangulaire. Un autre indice architectural indirect en faveur d'un bassin d'eau froide, est la présence d'un canal d'évacuation des eaux, dont le fond est formé de quatre *tegulae* posées à plat, les crochets vers le haut. Il est

situé sous le niveau de la cuve et débouche au nord de cette dernière dans le sol de la salle. Il est construit sur un remblai daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Ce bassin, où l'on accédait aussi par le côté le plus large, comme pour le *solium*, ne devait pouvoir accueillir qu'une seule personne à la fois. Ce plan connaît un fort développement au I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et il se retrouve à La Clémensane à Taradeau à l'époque flavienne.

La pièce 131 (fig. 2), qui est indépendante, peut être interprétée comme l'*apodyterium*. Son identification est liée à son positionnement avant le *frigidarium*. Le baigneur pénètre dans cette première pièce, s'y déshabille et y dépose ses vêtements. De plan quadrangulaire simple, il correspond au type 1 de Bouet, dont on connaît vingt-huit exemples en Narbonnaise (Bouet 1996, pp. 25-26). Sa surface de 10,20 m<sup>2</sup> est en rapport avec celle des autres pièces. Le seul aménagement qui persiste est un lambeau de sol en mortier de chaux posé sur un empierrement. Ce type de vestiaire n'est pas caractéristique d'une époque. Le remblai sur lequel la pièce est construite, contient de la céramique de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.



Fig. 3 - Vue de la chambre de chauffe et du praefurnium.

## Commentaires

Le plan des thermes est donc simple (fig. 1 et 2) et comprend plusieurs pièces disposées en enfilade : un *apodyterium*, un *frigidarium*, un *tepidarium* et une *cella soliaris*. L'état de dérasement des vestiges architecturaux ne laisse subsister aucune trace de porte (à l'exception du seuil de la chambre de chauffe) ou de fenêtre. On peut toutefois restituer le parcours du baigneur, qui correspond à un itinéraire rétrograde à *tepidarium* intermédiaire du type 1a de Bouet (Bouet 1996, pp. 202-205). Le baigneur devra obligatoirement revenir sur ses pas après son passage dans la *cella soliaris*. Cette disposition qui est très répandue, et sans caractéristique chronologique, se retrouve à La Clémensane à Taradeau où elle est datée de la période flavienne.

La façade orientale du bâtiment des thermes, où devait se trouver la porte d'entrée du vestiaire, était bordée vers l'est par un portique de 35 m<sup>2</sup> de superficie (fig. 1, 140). Le sol était en mortier de chaux. Une ouverture permettait d'accéder vers l'est à un espace libre, par où se faisait l'accès principal à la *villa*.

La pièce 123 (fig. 1 et 3) comprend les aménagements nécessaires au chauffage de l'édifice thermal. Les fondations des murs sont profondément implantées afin de détourner les eaux d'infiltration. Elles jouent le même rôle que le batardeau et le drain situés au nord de la partie d'habitation de la *villa*.

L'espace de chauffe est enterré et fermé, ce qui permet au *praeefurnium* de fonctionner par tous les temps. La chambre de chauffe correspond au type 1a de Bouet (Bouet 1996, pp. 158-161). Elle est située dans la partie médiane et septentrionale de la pièce 123. De forme rectangulaire (1,75 m x 3 m), elle est de petite taille (5,25 m<sup>2</sup>). On y accède par le nord à partir d'un espace de circulation. La porte d'entrée, qui est exposée au vent dominant, le mistral, est large de 1,30 m environ. Elle permet d'y descendre grâce à un escalier de 3 marches. Ces dernières sont placées obliquement dans l'angle de deux murs. Elles sont construites en moellons liés au mortier de chaux. Afin de faciliter l'accès à la bouche du *praeefurnium*, une fosse hémicirculaire est creusée, en avant d'elle, dans le substratum, qui est rubéfié. Elle devait aussi servir de cendrier temporaire. Aucune trace archéologique d'une activité autre que celle de chauffer les thermes n'a été retrouvée, en particulier aucun vestige pouvant évoquer une fonction culinaire.

Le *praeefurnium* est l'élément le plus important des thermes, puisque c'est lui qui va produire la chaleur indispensable à leur fonctionnement. Il doit donc pouvoir résister à de très fortes températures. Il s'agit du type avec canal

de chauffe extérieur à la chambre de chaleur, le plus fréquemment rencontré en Narbonnaise (43,84% des cas, Bouet 1996, pp. 307-309). Il s'ouvre au sud de la chambre de chauffe dans un mur en blocs de grès, matériau qui présente des qualités réfractaires et n'éclate pas au contact du feu. Sous l'orifice d'enfournement, la maçonnerie est constituée de trois rangées de grandes briques liées au mortier de chaux. Le canal de chauffe est situé en totalité dans la chambre de chauffe, où il est le seul témoin de la présence d'une chaudière. Il ne persiste aucune trace architecturale de sa fermeture. Il mesure 2,10 m de long et a une forme ovalisée avec des ouvertures de 0,60/0,65 m de large. La sole est constituée de grandes briques de terre cuite (0,55 m x 0,42 m x 0,03 m) qui sont utilisées pour leur qualité réfractaire. Elles sont liées au mortier de chaux et reposent sur de l'argile mêlée à des fragments de *tegulae*. Ses parois latérales, larges de 0,80 m à l'ouest et 0,50 m à l'est, sont en fragments de *tegulae* posés à plat et liés à l'argile, parfois à la chaux. L'ouverture du canal de chauffe dans la chambre de chaleur au niveau du mur nord est située 0,15 m plus haut que le sol de la pièce 124. Une chaudière devait surmonter le canal de chauffe en s'appuyant sur les deux murs latéraux. Un couvercle en plomb retrouvé dans la chambre de chauffe pourrait lui appartenir. La proximité de la *schola labri*, devait permettre d'y alimenter directement par un tuyau, une fontaine en eau chaude.

Un aménagement surmontant le pied-droit oriental du canal de chauffe, devait supporter une réserve d'eau froide.

On devait accéder à la chaudière par un escalier.

Les deux espaces, situés latéralement par rapport à la chambre de chauffe, et directement accessibles à partir d'elle, devaient servir de lieu de stockage pour le matériel nécessaire au bon fonctionnement des thermes, ainsi que pour le combustible, dont nous ne connaissons pas les essences. Les charbons retrouvés dans la chambre de chauffe provenaient de foyers et d'un dépotoir du haut Moyen Age et n'ont pas fait l'objet d'une étude anthracologique.

L'accès à la chambre de chauffe des thermes est indépendant de la partie d'habitation. Il se fait à partir d'une cour de service, vide de toute structure et qui est séparée de l'habitat par un mur. On peut imaginer qu'un accès charretier vers l'ouest y facilitait le transport du combustible.

L'alimentation en eau de la *villa* peut être conjecturée grâce à la découverte de blocs de maçonnerie concrétionnés d'un *specus* réutilisés en remploi dans les fondations de l'habitat tardif. Un aqueduc devait donc permettre un

approvisionnement en eau courante à partir du nord du site, seule possibilité, compte tenu de la configuration du terrain. Le lieu du captage de l'eau reste encore hypothétique. On peut l'envisager à partir de la source alimentant encore le village actuel, en amont d'un barrage sur la rivière Florieye au nord-ouest du village actuel, les courbes de niveau permettant une adduction d'eau par l'intermédiaire d'un tel ouvrage, mais les prospections n'en ont retrouvé aucun vestige. Plus proche, à 300 mètres au nord de la *villa*, en piémont de la cuesta, une "sagne" a disparu avec l'urbanisation des lieux il y a une vingtaine d'années. Mais les sources qui y coulaient alors n'auraient pu alimenter en eau la *villa*.

L'arrivée et la circulation de l'eau dans les thermes devaient se faire sous pression dans une tuyauterie en plomb. De nombreuses concrétions calcaires cylindriques, déposées concentriquement dans la lumière de tuyaux dont le métal a été récupéré, ont en effet été retrouvées dans les couches de destruction. Ces tuyaux ont d'ailleurs aussi bien pu servir à l'alimentation en eau de toute autre partie de la *villa*. Aucun négatif de tuyau pouvant évoquer la circulation hydraulique dans les différentes pièces des thermes n'est conservé dans les vestiges architecturaux.

L'évacuation de l'eau des bassins peut être restituée dans le *frigidarium*. L'eau, qui devait se déverser dans un regard situé sous le rebord nord du bassin, s'évacue ensuite par un canal passant sous le bain froid, en se dirigeant vers l'extérieur à travers le mur sud. Malheureusement, les destructions modernes de cette zone ne nous permettent pas de dire dans quel type d'exutoire cet égout aboutissait. Il n'y a aucune trace de puits perdu ou d'égout. On ne peut dire si l'eau s'acheminait directement vers

un espace libre ou un jardin. Ces eaux usées auraient pu être utilisées pour évacuer les matières fécales de latrines, mais aucune trace de celles-ci n'a été retrouvée au sud des thermes, ni ailleurs sur le site.

## Conclusion

La fouille n'a livré aucun accessoire du bain, strigile en particulier.

Les bâtiments des thermes ne semblent avoir subi aucune transformation importante durant leur période d'utilisation. Ils sont abandonnés vers le milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., en même temps que la partie résidentielle de la *villa*.

Ces thermes, construction de prestige et de bien-vivre pour le propriétaire de la *villa*, nous ont paru justifier leur publication, car les vestiges, bien qu'incomplets, permettent toutefois d'envisager leur fonctionnement et le parcours des baigneurs.

## Références bibliographiques

BERATO (J.), GASCOU (J.) - 1997. Inscriptions des territoires antiques d'Arles et de Fréjus. *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Band 119, Bonn, 1997, pp. 221-227.

BERATO (J.) - 1999 a, Taradeau, Saint-Martin. In : Ministère de la Culture, *Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 1998*, Aix-en-Provence, 1999, pp. 142-144.

- Bérato 1999 b : Bérato (J.) - La *villa* gallo-romaine Saint-Martin, Taradeau, Var. Rapport de synthèse de la fouille programmée pluriannuelle (1997-1999). Service Régional de l'Archéologie Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Aix-en-Provence, 1999, dact.

- Bouet 1996 : Bouet (A.) - *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*. Doctorat de l'Université de Provence-Aix-Marseille I, dact., vol.1, 499 p., 307 pl.

**Toi Trajan** – A. VARENNE avec la collaboration de LINO ROSSI – L'Harmattan éd., 2000. 341 p., 170 F.

En décembre 1998 nos adhérents ont assisté en nombre à la remarquable conférence sur l'armée romaine du Professeur LINO ROSSI, de l'université de Milan. Cet événement n'a été possible que parce que l'orateur possède à Nice un très fidèle ami, le docteur A. VARENNE. Cette amitié a donné naissance à un livre dans lequel A. VARENNE imagine, avec beaucoup d'originalité, qu'il a eu treize entretiens, au Paradis (!) avec l'empereur Trajan mort en 117, après avoir gouverné l'Empire Romain durant 19 ans. Outre le portrait d'un personnage contrasté et fascinant, certainement un des plus remarquables empereurs (le Sénat l'appelait " Optimus ", le meilleur) on suit le récit de ses conquêtes en Dacie (Roumanie), en Arabie et en Mésopotamie contre les Nabatéens et les Parthes. Respectueux des lois et du Sénat, il réalisa de très importantes constructions en particulier de nombreuses nouvelles routes stratégiques et commerciales. Adoré du petit peuple et entouré d'intellectuels de valeur, il met en œuvre un programme politique et social ambitieux. Un lexique commenté, en allégeant le texte, apporte des informations complémentaires précieuses. En somme, ce livre, quoique rigoureusement historique, se lit comme un roman que l'on déguste tout en souhaitant en connaître la fin.

**Pierre MAESTRACCI**